

LISTE D'AUTRES SERVICES

Partout en Suisse

En Suisse romande

En Suisse allemande

Au Tessin

Service de protection de la jeunesse de mon canton

Dans chaque canton, il existe des centres officiels de conseil aux jeunes et aux familles. Pour des soucis graves (ex. maltraitance physique ou sexuelle), ces services peuvent m'écouter, me conseiller, m'orienter, contacter les professionnel.le.s, m'accompagner aux différents rendez-vous, etc. Je peux contacter le numéro principal et expliquer ma demande, c'est le moyen le plus rapide d'être orienté vers la personne compétente.

JE PEUX TROUVER LE SERVICE DE PROTECTION DANS MON CANTON

↳ LIEN

EducaSwiss

Le service de médiation répond à mes questions et examine avec moi comment le service de médiation peut t'aider. L'entretien est gratuit et confidentiel.

↳ LIEN

Avocats

Je peux avoir des informations concernant les avocats et leur rôle. Les avocats peuvent m'aider à représenter mes intérêts dans toute procédure et tout au long du parcours qui me concerne pour faire valoir mes droits (art. 19c CC).

043 344 61 71

INFO@KINDERANWALTSCHAFT.CH

↳ LIEN

Aide aux victimes

Il existe des services d'aide aux victimes dans chaque canton. Dans certains cantons, il existe des services spécialisés, comme par exemple kokon dans la ville de Zurich. Ils me proposent également une première consultation par téléphone et m'informent sur les démarches possibles.

↳ LIEN

APEA

L'APEA est l'autorité compétente pour prendre des décisions de protection à mon égard lorsque mon bon développement et mon bien être est gravement menacé, comme p. ex. lorsque j'ai subi des maltraitements physiques, psychiques ou sexuelles ou présente une négligence grave.

↳ LIEN

La hotline Kescha

Le centre d'écoute et d'assistance de l'enfant et de l'adulte (KESCHA) offre des informations et un conseil aux personnes concernées par une mesure de protection de l'enfant ou de l'adulte.

Le centre conseille, entre autres, des personnes qui ont des questions concernant la curatelle ou les procédures de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) ou du tribunal. Cette hotline répondra à toutes mes questions concernant un placement

↳ LIEN

Ombuds Office Children's Rights Switzerland

Le service de médiation répond à mes questions et examine avec moi comment le service de médiation peut m'aider. L'entretien est gratuit et confidentiel.

+41 52 260 15 55
INFO@OMBUD.CH

Juris Conseil Junior (conseils juridiques pour régions francophones)

Je peux contacter un avocat qui peut m'aider à représenter mes intérêts dans toute procédure et tout au long du parcours qui me concerne (art. 19c CC).

022 310 22 22
(lundi au vendredi 9h -17h)
➤ LIEN

On t'écoute.ch

Je peux poser des questions sur le site et un professionnel répondra à toutes mes questions (18 à 25 ans)

➤ LIEN

SOS enfants à Genève

Je peux téléphoner pour obtenir de l'aide et des informations générales.

022 312 11 12
➤ LIEN

Caritas

(Canton du Jura, Vaud et Argovie)

Si j'ai des soucis ou des problèmes à l'école, en apprentissage, avec des jeunes de mon âge ou à la maison, Caritas propose des conseils aux jeunes de 14 à 25 ans, ainsi que des groupes de discussion pour les enfants de parents séparés.

➤ LIEN

Prison hotline

Si mon parent est en prison, je peux obtenir des conseils auprès de ce service d'assistance téléphonique.

0800 233 233
➤ LIEN



Tschau.ch

Je peux poser des questions sur le site et un professionnel répondra à toutes mes questions (13 à 18 ans)

➤ [LIEN](#)

familea.ch

(Basel et Aarau)

Si je ne peux pas vivre avec ma famille, cette organisation me donne des informations sur les différentes possibilités qui s'offrent à moi. Elle propose également des services de conseil aux femmes, et ma mère pourrait donc trouver un certain soutien.

061 2608380

➤ [LINK](#)

Ufficio del sostegno

a enti e attività per le famiglie e i giovani

Je peux trouver des informations sur le soutien aux jeunes, la politique en leur faveur et les initiatives d'aide aux familles et aux jeunes

➤ [LIEN](#)

Centri educativi per minorenni

accompagnamento in appartamento
e centri diurni

Je peux trouver des informations concernant la procédure de placement, les étapes de celle-ci et les différents instituts au sein desquels des jeunes sont accueillis dans le canton

➤ [LIEN](#)

PACH

L'association suisse pour le placement d'enfants dans des familles d'accueil me propose des entretiens de conseil sans engagement.

044 205 50 40
info@pa-ch.ch

